

# Courrier des lecteurs

## Taoua Prenons de la hauteur... avec la tour Taoua

Arrêtons-nous sur deux aspects que les autorités lausannoises ainsi que les promoteurs de ce projet glissent volontiers sous le tapis: l'occupation de l'Ouest lausannois et la mobilité.

L'Ouest lausannois a vu s'ériger de nombreux immeubles au cours des cinq dernières années (Violette, Grandes-Roches). Sans oublier ce que promet le programme Métamorphose.

Mais pourquoi diable la «Muni» regroupe-t-elle à l'Ouest toutes les infrastructures favorisant le développement économique de la capitale vaudoise? La réponse est simple. Parce qu'elle s'est aperçue tardivement qu'il y a lieu d'attirer désormais des contribuables avec des revenus suffisamment importants pour qu'elle puisse maintenir un standing budgétaire digne de cette grande ville qu'elle prétend être.

Alors, cette même «Muni» se précipite pour rattraper le retard accumulé face à d'autres cités romandes d'importance. Et elle a jeté son dévolu sur l'Ouest pour bâtir des logements d'habitation pour la classe moyenne très supérieure. On la voit mal en effet s'attaquer à d'autres quartiers plus «huppés» pour cela. La révolte y gronderait plus que chez les «misérables» de l'Ouest.

La mobilité maintenant! Ah bon, on n'y a pas pensé? Le M3, ce n'est pas pour tout de suite. Et d'ailleurs, pour des raisons souvent légitimes, tout le monde ne peut pas se déplacer au moyen des transports publics. Petit rappel: la tour Taoua, ce sera quelque 800 mouvements automobiles par jour. Dans un quartier déjà engorgé au quotidien.

Les habitants de l'Ouest paient donc déjà un lourd tribut à un quotidien pas forcément rose-vert. Peut-être serait-il bon de comprendre qu'ils en ont marre. Et qu'ils verraient d'un bon œil qu'on les oublie un peu.  
**Philippe Doudin, Lausanne**

## Un programme simplifié

**A propos de la lettre de lecteur de M. Julien Cochard intitulée «Veut-on rejouer le concours?» (24 heures du 17 mars 2014).**

M. Cochard se trompe. Je ne remets pas en question le choix du jury et ne propose pas de remplacer la tour par un immeuble barre.

Ce n'est pas sur le résultat du concours que la discussion doit



Les ballons symbolisant le projet de la tour Taoua survolent le site de Beaulieu. PHILIPPE MAEDER

porter, mais sur le programme qui a été donné aux architectes. Je pense qu'on peut l'élaguer pour n'en retenir que les éléments d'intérêt public: des locaux pour l'école La Source ainsi que des hôtels et un business center pour le Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu. Ce programme simplifié aurait place dans un bâtiment de dimensions raisonnables, laissant un front Jomini aéré et l'esplanade de Beaulieu bien ouverte vers l'est.  
**Elisabeth Müller, conseillère communale, Lausanne**

## A qui profite-t-elle?

Tout d'abord, pour qui veut-on construire cette tour? La réponse est claire. Pour des privilégiés. Imaginez un immeuble neuf avec une vue pareille, quelle chance! Comment en profiter? Il faudra avoir de bonnes relations pour les quelque 30 appartements à «loyer contrôlé»; et surtout beaucoup d'argent pour les autres.

Qui construit? Est-ce que l'histoire se répète? A la tour Métropole, c'était un riche Zurichois. Ici, il paraît que l'investisseur s'appelle Orox. C'est qui?

Qui a demandé une tour? Qui a fixé le programme du concours d'architecture? Personne ne revendique la paternité de cette idée, comme si elle était tombée du ciel.

Où? Projet favorable, nous dit-on, au développement du Centre de congrès de Beaulieu, à une clinique privée et à l'instal-

lation de contribuables fortunés. De bonnes raisons, peut-être, mais est-ce que cela peut se mettre en balance avec les conséquences sur les habitants du quartier et l'image globale de Lausanne? Quelle sera la suite? Une autre tour à la Blécherette, et ensuite d'autres partout à Lausanne? Quel développement veut-on pour notre ville?

Taoua sera écologique, sociale et rentable, nous disent les majorités qui soutiennent ce projet. Mais pour moi, il y a trop d'inconnues et la balance penche d'abord du côté des habitants. On ne peut pas accepter un projet d'une telle importance sans concertation avec les habitants. Cela vaut la peine d'y réfléchir et, en attendant, je voterai non le 13 avril prochain.  
**Mireille Cornaz, Lausanne**

## Faire preuve de réalisme

En matière d'urbanisme, tout le monde ou presque se sent autorisé à diffuser de bonnes idées, et par là même pense détenir la vérité sur ce qu'il convient de faire pour réaliser les meilleures constructions dans les espaces disponibles, tout en garantissant une parfaite intégration au paysage.

Le projet de Beaulieu n'échappe pas à cela et suscite une quantité d'avis divers pour et contre avec des arguments plus ou moins valables.

Au-delà de toutes sortes de considérations, j'estime qu'il faut être réaliste et admettre

qu'un immeuble tour correspond bel et bien aux besoins de la société de demain. Nous n'avons pratiquement plus le choix. Désormais, construire en profondeur et en hauteur est une condition sine qua non pour absorber une population sans cesse grandissante et préserver un tant soit peu nos vertes campagnes. La volonté d'entreprendre qui anime les promoteurs de ce projet correspond aussi à cette vision. Je souhaite que nous ne perdions pas l'occasion de construire un édifice qui s'inscrit parfaitement dans le futur de Lausanne; que nous ne brisions pas l'élan d'investisseurs privés et que nous accordions notre soutien à la construction d'un ouvrage modèle pour l'urbanisme de demain. Je voterai oui à la tour Taoua.

**Alix-Olivier Briod, conseiller communal PLR, Lausanne**

## Affirmation gratuite!

**A propos de l'article intitulé «Avant Taoua, Lausanne expose ses métamorphoses» (24 heures du 14 mars 2014).**

Le commissaire de l'exposition et directeur du Musée historique annonce d'entrée de jeu qu'il n'a pas de parti pris à propos de Taoua, mais déclare par la suite que le débat à ce sujet est «paralysé par des oppositions idéologiques». Je suis choqué de cette affirmation gratuite qui ne se base sur rien de concret, mais qui montre que ce directeur milite pour Taoua, au mépris de sa déontologie d'historien,

Cherchez dans les publications du comité référendaire, il n'y a aucune affirmation relevant de l'idéologie, mais bien une réflexion urbanistique et un souci de consultation des habitants, deux choses qui ont malheureusement totalement manqué lors de l'élaboration de ce projet. D'autre part, si débat il y a aujourd'hui, c'est bien grâce au comité référendaire qui a réuni près de 11 000 signatures.

Non, Taoua ne contribue en rien à l'urbanisme de Lausanne, l'urbanisme ne se décrète pas au niveau d'une parcelle! La tour n'a dans sa forme rien de moderne, elle s'inspire de l'architecture brutaliste des années 60.

Imaginer, comme le dit urbi et orbi M. Brélaz, que «dans dix ans Taoua sera déclarée monument historique» tient plus du phantasme que d'une connaissance avérée de l'histoire de l'architecture.

Une ville est en mouvement constant, c'est une réalité heureuse. Doit-on pour autant dire oui à tout projet, même s'il est mauvais, sous prétexte d'être moderne? Différents ratages à Lausanne (par exemple la Riponne) montrent qu'il faut être vigilant et ne pas se laisser «enfiler» n'importe quoi.

Le comité référendaire n'est pas constitué d'idéologues bornés comme le laisse à penser M. Golay, mais bien de citoyens responsables soucieux d'une métamorphose de Lausanne réfléchie et bien pensée.  
**Laurent Marmier, coprésident du comité référendaire «Non à Taoua», Lausanne**

## Et pourquoi pas une tour?

Plus près des étoiles... laissons-la se construire!

Essayons de porter notre regard plus loin que notre petite personne, élevons-le à l'aune de cette création.

**Ode Billard, Verte lausannoise, Lausanne**

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch), ou à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.